



Titre du poste : Officier de formation de police, P-4

Entité : Field Training Support Team

Lieu d'affectation : NEW YORK

Délai de dépôt des candidatures : 04/12/2025 - 04/03/2026

Avis de vacance de poste DPO/SEC25P/P-4/02
numéro :

Valeurs fondamentales de l'ONU : Inclusion, intégrité, humanité, humilité

Structure administrative et rattachement hiérarchique :

Ce poste se situe au sein du Département des opérations de paix (DPO), Division de la politique, de l'évaluation et de la formation, Service de formation intégrée (ITS). L'officier de formation rend compte au Chef du Service Intégré de Formation.

Fonctions et responsabilités :

Sous la supervision générale du Chef (de ITS), le titulaire du poste est responsable de

COORDONNER LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES ÉTATS MEMBRES EN :

a. Gérant toutes les activités de formation du Service destinées aux États Membres, y compris la planification et la mise en œuvre du déploiement des supports de formation à la prévention des maladies (PM) par le biais d'une formation de formateurs visant à renforcer les capacités des formateurs PM des États Membres.

b. Procédant, à la demande des États Membres des Nations Unies, à la reconnaissance des formations afin d'évaluer et de reconnaître la conformité des formations préalables au déploiement avec les normes pertinentes des Nations Unies en matière de formation préalable au déploiement à la PM.

c. Organisant des séances d'information sur la formation, les politiques et les directives relatives à la PM, et promouvant les politiques des Nations Unies en la matière.

d. Identifiant les États Membres contribuant aux capacités de PM et susceptibles de bénéficier des efforts de renforcement des capacités.

e. Négociant avec les pays hôtes potentiels pour le projet et collaborant avec les services compétents du Secrétariat concernant l'échange de lettres et autres procédures d'accord avec l'État Membre hôte.

f. Assurer le suivi de l'avancement du projet afin d'en tirer des enseignements, d'identifier les animateurs potentiels à intégrer au vivier de formateurs du STI et de recenser les meilleures pratiques pour les projets futurs.

g. Coordonner la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et le compte rendu des activités de formation en matière de coopération policière, notamment les ateliers, les cours et les séminaires organisés pour les opérations de coopération policière des Nations Unies et les États membres, tant au siège de la mission que dans les États membres.

COORDONNANCE DU BUDGET DE FORMATION :

- a. Contribue à l'élaboration du budget annuel de l'unité de formation, en veillant à la contribution coordonnée et précise de toutes les équipes.
- b. Compile, analyse et clarifie les informations relatives aux demandes de budget et aux questions d'information, en veillant au respect des directives financières.
- c. Négocie, en collaboration avec les équipes compétentes au sein du Service de formation et d'innovation (SFI), avec les donateurs et bailleurs de fonds potentiels afin de garantir la disponibilité des fonds pour le projet.
- d. En collaboration avec un donateur ou un bailleur de fonds potentiel, ou selon les besoins au sein du SFI, assure la disponibilité des fonds pour le projet de renforcement des capacités.

SUPERVISION DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES ET DU PERSONNEL INTERNATIONAL :

- a. Collabore avec les missions permanentes des États membres identifiés afin de désigner des participants au projet de renforcement des capacités selon des critères prédéterminés.

DIRIGER L'ÉLABORATION DES SUPPORTS DE FORMATION AU PACIFIQUE :

- a. Constituer un groupe de travail composé d'experts des États membres et du PCC, ainsi que d'experts de la Division de la police et d'autres entités des Nations Unies.
- b. Planifier et organiser des ateliers du groupe de travail pour l'élaboration/la révision des supports de formation.
- c. Planifier et animer un atelier pilote/de validation en présentiel afin de garantir que les supports de formation sont adaptés et acceptables pour les États membres et le PCC, et que leur contenu est de haute qualité et précis avant de demander l'approbation du DPO du Secrétaire général des États-Unis.
- d. Assurer la liaison et la coordination nécessaires avec le personnel pour obtenir l'approbation des supports de formation.
- e. Collecter, tenir à jour et analyser les données relatives aux activités de formation au maintien de la paix, et mettre à jour une base de données des programmes de formation mondiaux et des contacts des États membres.
- f. Collaborer avec les parties prenantes, y compris les contributeurs experts, afin de garantir que les supports de formation sont complets et à jour, répondent aux besoins des missions sur le terrain et sont conformes aux politiques et directives en vigueur des Nations Unies.

ASSURER L'ADMINISTRATION :

- a. Supervision des aspects administratifs du projet, notamment la délivrance en temps voulu des lettres de soutien pour les visas, des instructions d'indisponibilité et du programme aux participants du cours.

CONTRIBUER À D'AUTRES ASPECTS DE LA FORMATION AU PACIFIQUE :

- a. Fournir des conseils en matière de formation aux États membres et aux centres de formation au PAC par le biais de réunions, de séances d'information et de communications écrites.
- b. Coordonner et appuyer les exercices multinationaux de PAC, notamment en définissant la participation des Nations Unies et en élaborant des plans logistiques.
- c. Gérer les aspects de la participation des Nations Unies aux exercices de PAC, y compris les déplacements, le soutien financier et les activités de formation, et recueillir les retours d'information.
- d. Collecter, tenir à jour et analyser les données relatives aux activités de formation au maintien de la paix, et mettre à jour une base de données des programmes de formation mondiaux et des

contacts des États membres.

e. Se déployer auprès des missions de terrain des Nations Unies et des États membres pour les activités de formation et d'évaluation du PAC.

f. Accomplir ces tâches ou des tâches similaires au siège des Nations Unies et dans les missions de terrain, y compris des déploiements pouvant aller jusqu'à 90 jours.

Compétences :

Professionnalisme : Compétences avérées en recherche, analyse et évaluation. Capacité à mener des recherches et analyses indépendantes, à identifier les problèmes, à formuler des concepts et des options, et à tirer des conclusions et faire des recommandations. Capacité à produire un travail de haute qualité avec une supervision limitée et dans des environnements inconnus.

Capacité à fournir des conseils fiables en matière de formation au maintien de la paix. Capacité à gérer et diriger des équipes de formation sur le terrain. Une connaissance et compréhension du développement institutionnel de la police et du renforcement des capacités policières sont requises, de même qu'une connaissance des procédures de maintien de la paix de l'ONU.

Assume la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et de garantir la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.

Communication : Parle et écrit de manière claire et efficace. Écoute les autres, interprète correctement les messages et y répond de manière appropriée. Pose des questions pour clarifier et montre un intérêt pour une communication à double sens. Adapte le langage, le ton, le style et le format en fonction du public. Fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.

Planification et organisation : Développe des objectifs clairs, cohérents avec les stratégies convenues. Identifie les activités et tâches prioritaires ; ajuste les priorités selon les besoins. Alloue une quantité appropriée de temps et de ressources pour accomplir le travail. Anticipe les risques et prévoit des solutions de rechange lors de la planification. Surveille et ajuste les plans et actions si nécessaire. Utilise le temps de manière efficace.

Qualifications exigées :

Formation : Un diplôme universitaire avancé (master ou équivalent), de préférence en sciences policières, affaires internationales/de développement, éducation ou dans un domaine connexe tel que la formation ou les sciences sociales, est requis. Un diplôme d'une Académie de police ou d'un établissement similaire de formation des forces de sécurité est également requis. À défaut, un diplôme universitaire de premier cycle (licence ou équivalent), associé à deux années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente, peut être accepté au lieu du diplôme universitaire avancé.

Expérience :

Un minimum de sept (7) années d'expérience progressive et responsable dans la profession policière est requis, au sein d'un service de police national actif, avec le grade de commissaire ou de lieutenant-colonel, ou un grade équivalent dans d'autres services. Un minimum de quatre années d'expérience dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre pratique de sessions et programmes de formation formels est requis, de préférence dans un centre national ou régional de formation au maintien de la paix. Au moins deux années de service dans une institution nationale de formation policière sont requises. Au moins une année d'expérience dans une mission de maintien de la paix des Nations Unies est requise, de préférence en tant que formateur. Une expérience opérationnelle en tant que membre d'une mission de maintien de la paix/de l'imposition de la paix/du soutien à la paix est requise. Une expérience de commandement au niveau de la compagnie ou d'une unité équivalente est souhaitable. Les années d'expérience prises en compte sont celles acquises après l'obtention du diplôme de l'académie de police ou d'institutions similaires chargées de la formation des forces de l'ordre.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour ce poste, une maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise. La maîtrise d'une deuxième langue officielle de l'ONU, de préférence le français, est souhaitable.

Méthode d'évaluation :

Veuillez noter que, dans le cadre de l'évaluation de votre candidature pour ce poste, il se peut que vous soyez invité à passer des exercices écrits basés sur les connaissances, qui pourront être suivis d'un entretien basé sur les compétences en fonction du résultat du test.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante.

Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.